

ÉDUCATION ET ÉCONOMIE HUMAINE EN RD CONGO, DE 1885 À NOS JOURS

Introduction

**Dieudonné
MUHINDUKA
DI-KURUBA,**
Professeur des
universités.
Université Catholique
de Bukavu (UCB) ;
Université
Évangélique en
Afrique (UEA)
Institut Supérieur de
Développement Rural
(ISDR) de Bukavu
muhinduka.
dikuruba@
ucbukavu.ac.cd

O n reconnaîtra dans cette étude, sa brièveté aidant, des éléments essentiels de ce que nous avons proposé et approfondi de notre mieux de l'évaluation des politiques publiques – avec ici richesses environnementales comme déterminant – dans l'ouvrage *Ciacalisation et Politique de sauvetage : Esquisse d'Économie politique empirique de la RD Congo*¹. Une politique publique est

un enchaînement des décisions ou d'activités, intentionnellement cohérentes, prises par différents acteurs, publics et parfois privés, en vue de résoudre un problème défini politiquement comme collectif. [...] La phase d'évaluation des politiques publiques [...] vise à déterminer les résultats et effets d'une politique publique en termes de changements des groupes cibles (impacts) et en termes de résolution du problème (*outcomes*)².

Là encore, c'est précisément ce qui se passera ici de l'évaluation au sens restreint d'un engagement dans une démarche d'orientation de l'étude vers le diagnostic (d'où place à un ou des indicateurs de performance) et de conseil.

Le diagnostic de l'évaluation de la politique d'éducation en période postcoloniale, utilisé intelligemment, a une contribution importante à nous apporter, à l'échelle des cris d'alarme, qui posent la question de la rentabilité des investissements en éducation de niveau de diplôme élevé :

1 D. MUHINDUKA DI-KURUBA, *Ciacalisation et Politique de sauvetage : Esquisse d'Économie politique empirique de la RD Congo*, sous presse aux Presses universitaires de Louvain (PUL).

2 Peter KNOEPFEL, Corrine LARRUE, Frédéric VARONE, Jean-François SAVAR., *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015.

Le premier cri d'alarme, au regard du mal congolais, concerne les « professionnels de la craie » (tous niveaux confondus). De manière générale, l'expérience montre de plus en plus que les dirigeants d'églises, toutes confessions confondues, sont concernés aussi par la débâcle politique, économique et sociale de la RD Congo. Aux yeux des opinions publiques, surtout parmi les économistes, la question des églises ne se pose plus seulement du fait de considérations aujourd'hui sempiternelles de « la religion, opium du peuple », qui marque nettement le tournant que prend la réflexion économique depuis Karl Marx, elle se pose aussi du fait de nouvelles et de plus en plus évidentes considérations de « l'argent, opium du peuple », qui jette les bases de la corruption « malgré tout ». Posée en ces termes, on voit bien que cette question d'argent comme opium du peuple est au cœur des conflits réels « intérêts personnels et publics », se soldant malheureusement au profit des premiers. De fait, dans le langage des financiers publics, la corruption signifie « l'utilisation d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel »³.

Ensuite, le deuxième cri d'alarme remonte aux années 2010. Au Congo comme ailleurs, le peuple investit d'immenses espoirs dans la personne de l'intellectuel. En revanche, ce dernier se trouve être déçu par des dirigeants prédateurs, détenteurs de puissance économique et politique dans un système néo-patrimoniale⁴.

Enfin, le troisième cri d'alarme est la mise en sellette des universitaires et intellectuels congolais, partant de l'économie humaine du pays⁵.

Dans ces cris d'alarme, une avancée est notée, parce qu'il y est reconnu, de manière relativement fiable, ce qu'il convient a priori de prendre pour le paradigme perdu de la responsabilité de la politique coloniale d'éducation dans la débâcle de l'économie humaine congolaise. Mais, comme ce n'est là qu'une hypothèse, l'une des conséquences de ces résultats est la possibilité d'adopter une posture pragmatique porteuse ouvrant à l'interrogation sur la portée développementaliste de l'éducation postcoloniale congolaise. Celle qui, on vient de le voir, met en présence d'une actualité chargée qui fait ressortir clairement l'importance d'une plus grande responsabilité des intellectuels et universitaires congolais dans la débâcle de la RD Congo et, partant, de son économie humaine.

3 JAOUAD ABAD, « Dépenses publiques, corruption et croissance économique dans les pays nord-africains », in Mohamed HARAKAT, (dir.), *La gouvernance des finances publiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 217.

4 Pour aller plus loin : Jean-François BAYART, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 ; Jean-Pascal DALOZ, « Au-delà de l'Etat néo-patrimonial : Jean-François Médard et l'approche élitare », in *Revue internationale de politique comparée*, DE Boeck, 2006, pp. 617-623 ; P. NGOMA-BINDA, « L'intellectuel entre liberté académique, pauvreté et responsabilité sociale », in *Congo-Afrique* (Février 2010), n° 442, pp. 116-117.

5 André MBATA MANGU, « Éditorial. La République Démocratique du Congo en péril : Responsabilité sociale des universitaires et d'autres intellectuels congolais », in *Revue africaine de la démocratie et de la gouvernance* (RADG), p. 11.

Dans cette veine, remarque Alphonse Ntumba Lwaba :

Ils (intellectuels) et universitaires congolais) n'osent pas assumer la fonction de conscience sociale critique dans leur milieu soit pour préserver la chance et l'opportunité d'accéder à des postes politiquement rentables, soit par peur des représailles du pouvoir. [...] Néanmoins, ils demeurent un reste d'intellectuels qui subsiste ou résiste mais dans des conditions extrêmement difficiles. Malheureusement, leurs sacrifices n'ont pas toujours été reconnus⁶.

En dépit de tout cela, il ne semble pas que la réponse a été donnée à la question de savoir si l'analyse des politiques publiques peut faire clairement ressortir l'association de la politique coloniale d'éducation à cette responsabilité des intellectuels et universitaires dans la débâcle postcoloniale de l'économie humaine congolaise. De notre point de vue, il est à postuler aujourd'hui que les fantômes de la responsabilité de la politique coloniale belge d'éducation dans la débâcle postcoloniale de l'économie humaine congolaise n'ont pas le droit de continuer à habiter la RD Congo et à hanter ses citoyens. L'enjeu consiste à accéder, dans le sillage de l'ouvrage *Ciacalisation*⁷ et *Politique de sauvetage : Esquisse d'Économie politique empirique de la RD Congo* déjà cité, à une histoire moderne équitable de la RD Congo – de la fin de la Conférence de Berlin à ce jour. Et cela, c'est à la une, d'une part, de l'examen du contenu des documents et, d'autre part, des entretiens et observations, que, des focus (ou encadrés) aidant, nous l'envisagerons, à la fois pédagogiquement et scientifiquement, dans cette étude. Au-delà de ces éléments méthodologiques centraux, c'est la question de la démarche usitée par Mohamed Harakat qui est posée :

Il s'agit d'une démarche transdisciplinaire cognitive (fondée sur la connaissance et le savoir), pédagogique, créative, constructive, interactive. C'est une logique constante d'intelligence collective. Il ne s'agit pas d'une entreprise de "spectacle public", mais d'intelligence émancipée et partagée⁸.

Afin de pouvoir poursuivre cette exploration, il faudrait préciser que dans cette étude les fondements théoriques se trouvent derrière la relation entre éducation et économie humaine (cf. section 1). Cependant, et en même temps, il est utile de souligner que l'inspiration de explication la plus simple des effets de l'éducation sur l'économie humaine au Congo sera mise en

6 Alphonse NTUMBA LUABA, « Le mal-être des universitaires et intellectuels congolais : oser s'assumer », in MBATA MANGU, A., (éd.), *Revue Africaine de la Démocratie et de la Gouvernance*, spécial, volume 3 et 4, 2017, p. 49.

7 *Ciacalisation* est une curiosité scientifique locale qui territorialise le concept de « Communauté internationale », avec l'existence « réelle » d'une « Communauté internationale Autour du Congo, en abrégé CIAC ». Et, cette logique poursuit avec un nom dérivé : « *ciacalisation* » et un adjectif dérivé : « *ciacal* (e) ».

8 Mohamed HARAKAT, « Introduction. Vers un nouveau modèle de gouvernance des finances publiques en Afrique », Mohamed HARAKAT, (dir.), *La gouvernance des finances publiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 14.

parallèle avec une représentation synthétique des possibilités littéraires empiriques qui sera au cœur des débats empiriques du débat empirique de cette notice. Il s'agit des possibilités puisées dans les travaux de Thomas Piketty : « Les pays sud-américains, qui avaient le même niveau moyen que les futurs « dragons asiatiques », avaient un stock initial de capital humain très inférieur, du fait notamment de l'existence de larges couches de la population totalement laissées de côté, contrairement aux pays asiatiques qui ont toujours été beaucoup moins égalitaires, et ils ont connu une croissance plus faible, alors que les dragons asiatiques rattrapaient les pays occidentaux »⁹. De quoi penser à la comparaison de l'Afrique du Sud qui n'avait que 29 industries aux années 1960 des indépendances africaines quand la RD Congo en comptait 79 en ce temps.

Le reste de l'étude est organisé en trois points : 1) relation entre le concept « éducation » et le concept « économie humaine » ; 2) économie humaine comme le juge compétent de la portée de la politique publique coloniale d'éducation ; 3) conclusion.

1. Relation entre le concept « éducation » et le concept « économie humaine » et leur articulation

Sans multiplier les auteurs, retenons, peu importe de savoir qu'on distingue l'éducation en éducation formelle, éducation informelle et éducation non-formelle, que

l'éducation est un des services publics les plus importants et sa qualité a une influence significative sur le niveau du développement et l'évolution d'une nation. Seule l'éducation peut donner à un pays les compétences dont il a besoin pour asseoir durablement la croissance de son économie et améliorer la qualité de vie de sa population¹⁰.

Quelque chose d'analogue paraît être envisagé par Bernard Lututala Mumpasi :

L'éducation demeure le meilleur levier pour le développement d'un individu et d'une société. Elle dote la personne des connaissances et des compétences qu'il pourra faire valoir sur le marché du travail, en tant qu'indépendant ou salarié. Investir dans l'éducation, c'est non seulement se donner les moyens pour le développement, mais aussi garantir un avenir meilleur pour le pays¹¹.

Voilà deux exemples de perspective conceptuelle sur l'éducation qui nous en donnent un aperçu qui préfigure clairement l'invention du concept connu aujourd'hui sous le nom d'économie humaine.

⁹ Thomas PIKETTY, *L'économie des inégalités*, Paris, la découverte, septième édition, 2015, p. 57.

¹⁰ RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE, *Le cadre normatif du système LMD en République Démocratique du Congo*, document de travail, mars 2018, p. ix.

¹¹ Bernard LUTUTALA MUMPASI, « L'économie congolaise à l'épreuve de la dynamique démographique », in Université de Kinshasa, Institut de Recherches Économiques et Sociales, *Cahiers économiques et sociaux*, numéro spécial, Kinshasa, Presse Universitaire de Kinshasa, août 2017, p. 98.

Mais, pour revenir de manière plus technique sur le concept d'économie humaine, ce dernier est appréhendé comme le reflet d'une économie centrée sur l'homme – mieux, sur la population. Et cela, au sens restreint «d'un passage, pour une population déterminée et pour les sous-populations qui la constituent, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible, compte tenu de la solidarité entre les sous-populations et entre les populations». C'est d'ailleurs dans ce sens que l'économie politique, avec ses noyaux ainsi dispersés, nous ramène finalement à l'économie humaine.

L'approche de Louis-Joseph Lebreton intéresse de près l'économie humaine. Dans sa définition – complétée par François Perroux qui y a ajouté l'idée de l'homme –, la finalité de l'économie humaine se résume à «développer tout l'homme et tous les hommes»¹². Encore faut-il que, pour sortir de ce cadre théorique, l'on dispose d'indicateurs qualitatifs de l'économie humaine. La notion de développement s'avérerait alors très utile pour sa définition déterminée autour des axes structurants des aspects empiriques, socio-politico-économique. Rappelons qu'aujourd'hui, le développement se conçoit en termes¹³ :

1. matériels (capital matériel) lorsque la priorité est accordée au niveau de vie et aux moyens d'existence des populations afin que celles-ci aboutissent à la satisfaction des besoins essentiels de la population. Il est important de se baser sur la densité d'emplois (revenu), les activités économiques, les infrastructures (réseaux routiers, électriques, d'eau et d'égouts...). Autrement dit, la production et la consommation, l'allocation des ressources et la distribution des revenus. De ce point de vue, il n'est pas faux de dire que le concept «économie humaine» est voisin de celui du bien-être économique (concept) souvent employé dans les littératures.
2. politiques (capital politique) en donnant, à leur pouvoir politique et à l'expression de leurs droits démocratiques, la plus grande place dans le pouvoir et dans l'exercice de ce dernier ;
3. moraux/éthiques (capital moral) : sur ce terrain, on retrouve les valeurs suivantes qui

servent globalement de références fondamentales à une économie humaine : la liberté. La solidarité est une relation entre personne ayant conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne une obligation morale d'assistance mutuelle. [...] La solidarité s'exprime au niveau international par des aides, au niveau national par les transferts alimentés par l'impôt ou les cotisations sociales, au niveau individuel par des actions dont le partage : partage de biens matériels, d'argent, de

¹² Lourthusamy AROKIASAMY., Yves BERTHELOT, Andréas LALANNE, Lily RAZAFIMBELO, *Chemin d'économie humaine*, Paris, les Éditions du Cerf, 2016, p. 20.

¹³ Demba MOUSSA DEMBELE, *op.cit.*, p. 71 et 73.

temps, de souffrances, d'espérance, de connaissances, voire du travail. [...] La justice est "appréciation, reconnaissance et respect des droits et droiture, équité, impartialité et intégrité". [...] La dignité est "le respect que mérite quelqu'un" ou une action ; c'est aussi le "respect de soi". [...] La responsabilité est l'obligation morale de réparer une faute, de remplir un devoir, de répondre de ses actes. [...] La liberté est "la possibilité de pouvoir agir selon sa propre volonté, dans le cadre d'un système politique ou social, dans la mesure où l'on ne porte pas atteinte aux droits des autres et à la sécurité publique"¹⁴.

En un mot, le développement conçu en termes moraux/éthiques est supposé illustrer, à l'égard du développement, un comportement civique, d'un citoyen, d'une entreprise, d'une institution ou, voire, d'une collectivité territoriale¹⁵.

2. Économie humaine : juge compétent de la portée de politique publique coloniale d'éducation

Il est question ici du passage des notions théoriques d'éducation et économie humaine ci-haut exposées aux notions empiriques rencontrées dans les sources archivistiques. Pour ce faire, nous procéderons à un parallélisme entre l'information sur l'évolution de la politique publique d'éducation et l'évolution de l'économie humaine. Sur le plan méthodologique, comme on le verra, nous sommes arrivés à la construction d'une certaine connaissance dudit parallélisme en engageant, dans cette section, à côté des faits, des données (data) dans le sens restreint du graphique infra.

Cela étant précisé, il ne fait l'ombre d'aucun doute que lorsque les Belges se sont installés au Congo – c'est le point zéro de la figure 1 reprise plus bas, portant évolution de l'économie humaine –, ils y ont trouvé au plus deux types d'éducation : éducation informelle et éducation non-formelle. Et ce serait étonnant, nous semble-t-il, que ce ne fut pas sur ces deux types d'éducation qu'ils (Belges) eurent à bâtir, d'abord, leur politique coloniale d'éducation. Ensuite, ainsi que le professeur Paulin Bapolisi y est revenu dans sa communication au colloque dédié au Révérend Père Georges Defour¹⁶, le passage à la mise en œuvre de l'éducation formelle ne fut pas toutefois aisé : les parents et leurs enfants leur ont opposé la résistance d'aller à l'école. C'est alors que le constat paraît paradoxal : un peu partout au Congo, ce sont plus les enfants des roturiers – qu'on pouvait contraindre brutalement – que ceux des nobles (les détenteurs de l'autorité coutumière) qui ont le plus tiré profit de l'école formelle en période coloniale.

14 Lourthusamy AROKIASAMY, Yves BERTHELOT, Andréas LALANNE, Lily RAZAFIMBELO, *op.cit.*, pp. 138-143.

15 Chantal CANS, « Environnement et développement durable », in Yves PETIT Y., *Droit et politiques de l'environnement*, Paris, La documentation Française, 2009, p. 7.

16 Paulin BAPOLISI BAHUGA, « Quelques facettes du Révérend Père Georges Defour », communication au colloque « Révérend Père Georges Defour, l'intarissable », du 23 au 25 juin 2022 au Centre Bandari de Bukavu.

La politique coloniale, qui repose sur les 3 E (Etat, Entreprise, Eglise), a utilisé la pratique de la chicotte en vue d'inculquer aux Congolais les valeurs contre la *dolce vita*¹⁷ : le sens de l'amour du travail bien fait et dans le timing. À ce titre, Pierre-Joseph Laurent remarque : « ...quand, pour son métier, le Blanc entre en relation avec l'indigène – comme c'est le cas du missionnaire, du marchand ou du fonctionnaire – il s'agit ou de le convertir, ou de l'influencer, ou de se servir de lui, et cela rend impossible toute observation vraie, neutre, impartiale, exclut une totale sincérité, du moins pour les missionnaires et les fonctionnaires »¹⁸.

Le regard rétrospectif du régime de Laurent-Désiré Kabila, avec la pratique de la chicotte, nous en dit plus en termes de redressement des valeurs : moralité, honnêteté patriotisme.

Pour autant, il est incontestable que la politique coloniale belge d'éducation a évolué. À côté de ces deux types d'éducation susmentionnés, ils eurent à introduire un troisième type, à savoir l'éducation formelle. Celle-ci s'est également et surtout appuyée sur la « chicotte », comme moyen de mobilisation des enfants et de leurs parents à s'impliquer dans l'éducation formelle.

Toutefois, les véritables premiers cris d'alarme, positifs ou négatifs, sur l'éducation (ou enseignement) formelle datent du Plan décennal du Congo belge (1949-1959). En effet, comme le souligne Guy Vanthemsche,

La « primauté des intérêts indigènes » que les concepteurs du Plan avait également mis en exergue [...], impliquait également un volet de dépenses sociales destinées à l'amélioration des conditions de vie de la population africaine. Des programmes furent mis au point pour améliorer le logement, l'infrastructure médicale et hygiénique et l'enseignement. Ce dernier effort avait évidemment une forte connotation économique : l'amélioration de la formation intellectuelle et technique de la jeunesse congolaise était indispensable au relèvement de la productivité, sans lequel tout l'effort du Plan décennal serait vain¹⁹.

Cela rencontre la vision du professeur Jean Van Bilsen²⁰, au moins à ce point de l'aspect social du Plan décennal qui, *in fine*, suggère que la colonie belge devait intensifier la formation des cadres congolais de niveau de qualification – au sens d'un niveau de diplôme élevé – pour un accès à l'autonomie.

17 Dans le sens ici restreint d'une recherche effrénée du gain facile, et partant, d'une vie facile et oisive.

18 Pierre-Joseph LAURENT, *Devenir anthropologue dans le monde d'aujourd'hui*, Paris, Karthala, 2019, p. 99.

19 Guy VANTHEMSCHE, *Genèse et portée du « Plan décennal du Congo belge » (1949-1959)*, Académie royale des sciences d'Outre-mer, Classe des Sciences Morales et Politiques, Mémoire in-8°, Nouvelle Série, Tome 51, fasc. 4, Bruxelles, 1994, pp. 29-30.

20 On peut déduire de Jean-Luc VELLUT, *Congo. Ambitions et désenchantement (1880-1960)*, Paris, Karthala, 1997, que c'est la croissance démographique des Belges au Congo qui justifierait la tendance à faire aussi du Congo une colonie de peuplement, avec comme conséquence l'intensification des écoles au Congo.

S'ensuivirent des débats qui débouchèrent sur le refus de l'implémentation du Plan Van Bilsen. Les débats mettaient face à face les tenants de la problématique d'inspiration marxiste et ceux de la problématique d'inspiration néolibérale, deux camps proposant des remèdes qui ne se recoupaient pas totalement, tant sont différentes les options politiques.

Inscrite dans le prolongement du manifeste socialiste, la première problématique défendait en quelque sorte la thèse de l'indépendance totale. Elle était animée par des ténors tels que Joseph Ngalula Mpandadjila, Patrice-Emery Lumumba, Thomas Kanza.

La seconde problématique, d'inspiration néolibérale, était animée par la classe constituée des penseurs qui ont laissé dans l'histoire du Congo, une vision du prolongement du schéma du Plan Van Bilsen²¹. Cette problématique défendait la pérennité du cordon ombilical entre la Belgique et le Congo. C'était à travers la nationalité transnationale. Il serait paradoxal que, parmi ces ténors ecclésiastiques, le nom de l'Éducateur-Inspecteur des écoles, le Révérend_Père Georges Defour – qui, dans la métaphore de la balance, cette force qui en soulève une autre – ne puisse figurer en lettres d'or à côté, par exemple, de ceux de Joseph Malula et Vincent Mulago. Cette vision est au cœur du manifeste de la revue « Conscience africaine ».

Daniel Tonduang Kuezine²², revenant sur les détails de ce débat, d'un côté rappelle que, dans son numéro de juillet-août 1956, le bulletin d'obédience catholique *Conscience africaine*, dont le rédacteur en chef était Joseph Ileo, publia un manifeste en réaction au plan proposé par Van Bilsen en 1955. Ce plan suggérait que la colonie belge devait former les cadres congolais pour un accès à l'autonomie vers 1985. Par ce manifeste, ses auteurs, majoritairement des Bangala, originaires de la province de l'Équateur, adhéreront à une telle logique conduisant à une émancipation et de changement progressif. Ils plaidaient en faveur d'une initiative commune belgo-congolaise, tout en demandant néanmoins aux Belges de mettre un terme à toute distinction/ségrégation raciale, d'abandonner leur attitude de mépris des Noirs et d'éviter les vexations dont ces derniers étaient l'objet. De l'autre côté Tonduang Kuezine rappelle que les Bakongo regroupés dans l'ABAKO ne voulurent pas être en reste par rapport aux Bangala dans l'initiative du combat politique dans la capitale ; ils se réunirent autour de Joseph Kasa Vubu en 1957 et firent paraître un contre-manifeste au ton beaucoup plus radical et au contenu franchement révolutionnaire. Dans ce contre-manifeste, ils réclamèrent l'annulation du plan de trente ans Van Bilsen et, en corollaire, l'émancipation immédiate.

21 A.A.J. VAN BILSEN, *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, Kinshasa, PUZ/CEDAF, 1977 (2^e éd.).

22 Daniel TONDUANGU KUEZINA, « Le tribalisme, péché originel de la vie socio-politique congolaise », in *Congoprofond.net*, juillet 2020.

La rhétorique tribale a donné à une jeune élite la possibilité de se définir comme porte-parole des communautés sur le plan politico-stratégique. François Perin²³ explique comment leur débat sur l'émancipation du Congo – débat opposant ceux qui affirment «la lutte contre l'impérialisme pour l'indépendance et l'autonomie du pays» à ceux qui «ménagent la chèvre et le chou» – en est arrivé à la décision d'un régime politique à la Conférence de la Table ronde de Bruxelles tenue en janvier-février 1960. Il relève qu'environ 29 sur 44 délégués congolais (les membres du P.N.P, les chefs coutumiers, la CONAKAT, divers délégués tels que Bolikango, etc.) étaient favorables à la thèse de «ménager la chèvre et le chou». Cette dernière prônait que le Roi des Belges exerce la fonction de Chef de l'État du Congo indépendant. Et cela, conformément à la Constitution belge qui permet, à l'instar de la Constitution britannique, tout comme celle du Canada, le cumul des fonctions de Chef d'État de plusieurs pays moyennant l'accord du parlement. Et ceci, on se l'imagine dans la logique de ce qu'il convient d'appeler la « souveraineté-association » :

- souveraineté au sens très simple, normal d'accès par les Congolais à la pleine responsabilité nationale, celle supposant le pouvoir exclusif de faire des lois et de lever des impôts ;
- association désignant très normalement l'union du Congo avec la Belgique, l'interdépendance étroite entre les deux pays, le volume de leurs échanges, la facilité de leurs communications se poursuivant en conservant l'espace économique belgo-congolais et sur la base d'une égalité pleine et entière.

Aussi peut-on suivre très largement une étude de ce genre faite dans l'ouvrage de Demba Moussa Dembelé. L'étude rappelle qu'à l'issue des guerres d'indépendance de l'Amérique latine développées entre 1810 et 1830, le Brésil «est resté un Empire avec le Roi du Portugal émigré au Brésil jusqu'en 1880. Et le pouvoir politique et social dominant est resté dans les mains de l'oligarchie de grands propriétaires fonciers, c'est-à-dire, les héritiers de la colonisation [...] portugaise, devenus la classe dominante locale»²⁴. En fait, l'objectif poursuivi ici par le Roi des Belges est assimilable à celui de l'époque de l'EIC-Congo belge : l'intégration économique, c'est-à-dire la transformation d'un ensemble d'économies nationales juxtaposées en un grand espace unifié. Dit autrement, c'est l'adoption de la formule de «souveraineté-association». Il s'agit en fait d'un aménagement juridique offrant aux deux pays — et leurs peuples — devenus fondamentalement égaux, quelle que soit la taille ou la puissance de chacun, la possibilité de garder ensemble tout ce qui leur était commun. Il s'agit notamment d'un espace économique dont la dislocation serait aussi coûteuse pour l'un que

23 François PERIN, «La crise congolaise et les institutions politiques africaines», in *Civilisations*, vol. 11, n° 3, 1961, pp. 281-295.

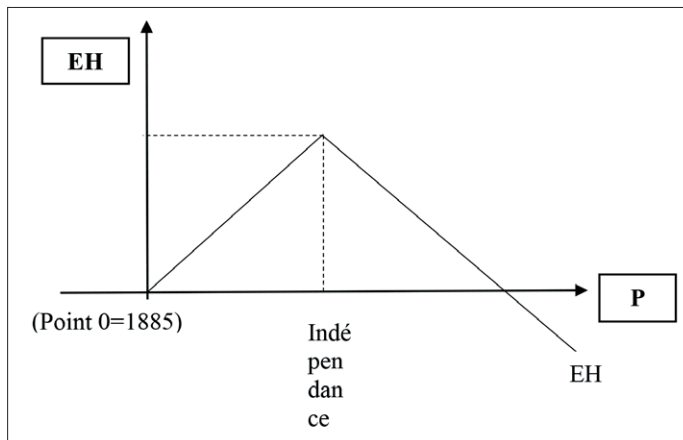
24 Demba MOUSSA DEMBELE, *op. cit.*, p. 66.

pour l'autre, des marchés communs ; la libre circulation des personnes et des biens ; des entreprises et services que rien n'interdit de partager ; tout ce qui n'affecte pas la liberté, pour chacun, de faire ses propres lois, de disposer à sa guise de ses ressources, de demeurer le seul maître dans sa maison²⁵.

Par contre, la minorité des 15 délégués faisant partie du cartel nationaliste et républicain, présidé par Joseph Kasa-Vubu (ABAKO, P.S.A., MNC Kalonji, ABAZI), Lumumba et du CERECA de Anicet Kashamura, s'y étaient opposés à la table ronde, défendant la thèse de «la lutte contre l'impérialisme et pour l'indépendance et l'autonomie du Congo». Ce cartel l'emporta largement aux élections législatives du mois de mai 1960 organisées au Congo et imposa un régime parlementaire.

Au total, sur le plan éducationnel, en regard de ce refus de l'implémentation du Plan Van Bilsen, il y eut réussite de réouverture aux Congolais du chemin d'estompage de l'«évolution» de l'économie humaine, qui s'observait pourtant.

Figure 1. Croissance de l'économie humaine



Cet état de fait a-t-il sans doute grand-chose à voir avec l'éducation en période postcoloniale ? Le schéma met en évidence le long trend systématique d'augmentation de l'économie humaine en période coloniale et le long trend systématique de diminution de l'économie humaine en période postcoloniale. Et, pour une grande compréhension de ce schéma, convoquons quelques données. D'une part, pour reprendre les chiffres d'André de Maere d'Aertrycke et al. En 1960 1.650.117 fréquentent l'enseignement de niveau pré-primaire, 22.780 l'enseignement de niveau primaire, 37.388 l'enseignement de niveau secondaire, 1.445 l'enseignement de niveau supérieur ou universitaire et 8.243 les cours du soir et écoles pour adultes, soit au total 1.773.340 ; 1 359 118 élèves fréquentent des missions catholiques, 322 289 dans celles protestantes et seuls 68 729

25 René LEVESQUE, *Oui*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1980, p. 176-177.

élèves fréquentent dans l'enseignement officiel (de l'État)²⁶. D'autre part, contrastant ces chiffres précédents mais, on se l'imagine, sans nier toutefois leur vérité, Samir Amin fait remarquer que seuls 9 Congolais avaient fait des études supérieures, dont 6 ecclésiastiques, au moment de l'indépendance du Congo. Et que, poursuit-il, ce chiffre est passé par exemple sous la période postcoloniale à 300 000 diplômés. Chiffre dont la compréhension laisse contempler une réplique de grande envergure²⁷. Puisque nous sommes là en 2010 où Samir Amin fait ce point, entre 2010 et aujourd'hui, les chiffres livrés par les uns et par l'autre ont cru plus qu'exponentiellement.

Comment, dès lors, expliquer le fait que le productivisme des diplômés de niveau élevé en période postcoloniale n'ait pas comblé le « vide en cadres » prétendument hérité de la colonisation, vide auquel certains semblent continuer à attribuer la « cassure de la croissance » de l'économie humaine en cette période postcoloniale ? En d'autres termes, est-il possible de traduire le paradoxe de la question du lien entre le niveau de qualification – au sens d'un niveau de diplôme élevé – et le niveau de croissance de l'économie humaine ? Là encore, pour montrer que ce n'est certainement pas dans l'éducation en période coloniale qu'il faut chercher l'origine de la décroissance considérable que l'économie humaine a connu en cette période postcoloniale, deux explications empiriques, en réalité synergiques voire convergentes, s'affrontent.

Une première explication pour une absence de ce lien est tout simplement mise en évidence par les données et/ou les faits résumés dans l'encadré 1 ci-contre.

Encadré 1. Le Congo belge en quelques chiffres

a) Au 1^{er} janvier 1959, le pays comptait environ 14 millions d'habitants, avec une population non africaine (essentiellement européenne) de 115 157 (dont 87 736 Belges, 5 361 Portugais, 3 718 Italiens, 3 483 Grecs, 2 380 Français, 2 674 Britanniques, 1 357 Néerlandais, 2 030 Américains, 825 Suisses, 539 Luxembourgeois et en moins grand nombre, des Suédois, des Canadiens, des Allemands.

b) Chaque année, 6 millions de Congolais, à peu près la moitié de la population, passaient gratuitement une visite médicale indépendamment de ceux qui allaient (se faire) consulter pour des infections précises. Ces soins médicaux étaient gratuits. En 1956, le pays comptait 2 268 Hôpitaux et dispensaires, 315 Léproseries et 316 Maternités. Au réseau officiel, il faut ajouter les institutions privées et les missions qui ensemble représentaient 6 000 centres médicaux totalisant 86 000 lits, soit un lit pour 160 habitants. Le personnel médical comptait 850 médecins et plus de 8 000 auxiliaires médicaux et agents sanitaires (Congolais et Européens).

c) Sur le plan (du) transport, le pays disposait d'un réseau routier de 195,213km, un réseau ferroviaire de 5,241km (dont plusieurs centaines de km électrifiés) et de voies navigables de 14,597km. Le trafic aérien était assuré à travers 3 aéroports internationaux et plusieurs dizaines d'aéroports secondaires, desservant 38 villes.

26 André DE MAERE D'AERTRYCKE, André SCHOROCHOFF, Pierre VERCAUTEREN et André VLEURINCK, *Le Congo au temps des Belges. L'histoire manipulée, les contrevérités réfutées 1885-1960*, Masoin, 2011, p. 203.

27 Demba MOUSSA DEMBELE, *op. cit.*, p. 40.

d) Au cours de l'année scolaire 1959/1960, 1 682 195 enfants étaient scolarisés, soit la quasi-totalité des enfants en âge d'études primaires. Dans l'enseignement secondaire ou professionnel, on recensait 59 393 élèves. 763 étudiants fréquentaient les cours dans diverses facultés universitaires.

e) En matière d'énergie, le pays disposait d'une trentaine de centrales hydroélectriques et d'une centaine de centrales thermiques couvrant les besoins en énergie des villes et des industries. La puissance installée était de 700 000 kW, avec une énergie produite : 2 800 000 000 kWh.

f) Sur le plan économique, au 31 décembre 1959, 1 473 330 Congolais étaient salariés (et payés !). L'indice du niveau de vie du Congolais a augmenté entre 1950 à 1957, de 100 à 176,1. En 1958, le PIB par habitant était de 90 \$ US (il était le plus élevé d'Afrique), (proche de la Grèce et du Portugal, égal au Canada ; plus élevé même que celui de beaucoup de pays dans le monde*). Une étude récente du Fonds Monétaire International a calculé que pour rattraper le niveau de vie connu au Congo en 1959, à raison d'une croissance de 5 % par an, il faudrait attendre l'année 2075 (soit 115 ans après l'indépendance).

* Pour aller plus loin, lire Liliane KISSIMBA, « Et Dieu créa le Congo. Avant, pendant et après l'indépendance », in *Sciences humaines & sociales*, Bruxelles, Bernard Gilson, 2010.

En contraste aux prouesses de l'économie coloniale (encadré 1), une deuxième explication est le fait que la RD Congo se trouve au sommet du palmarès des pays qui, au lieu de conforter leur héritage colonial en termes d'économie humaine, plutôt l'ont gaspillé voire le gaspillent²⁸. Et ce, au regard notamment de l'évidence triviale des méfaits socio-économiques qui se font voir à l'œil nu : par exemple, altération macro-économique ou de la vie en augmentation ; baisse exponentielle de la quantité et de la qualité des infrastructures, du tissu industriel ainsi qu'agricole, baisse de la qualité des services (eau électricité ...) ²⁹ ; généralisation de la délinquance dans l'impunité la plus totale. La majorité des Congolais ont été progressivement amenés à croupir dans une double conjonction de la pauvreté, matérielle et immatérielle. Si bien que

beaucoup sont prisonniers d'une série de cercles vicieux. [En l'occurrence,] l'insuffisance de leur alimentation [qui] entraîne des problèmes de santé, qui diminuent leur aptitude à gagner de l'argent, ce qui dégrade encore plus leur santé. Ayant à peine de quoi survivre, ils ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école, et ceux-ci, sans éducation, sont condamnés à une vie misérable. La pauvreté se transmet d'une génération à l'autre. Les paysans pauvres ne peuvent pas s'offrir les engrais et les semences à haut rendement qui augmenteraient leur productivité. [...] La pauvreté s'accompagne de sentiments d'impuissance³⁰.

28 De fait, il se trouve que la velléité de préserver les capacités et les incitations des entreprises et des propriétaires du capital à investir et à accumuler du capital, et donc à augmenter les capacités futures de production de l'économie – cf. les politiques de *zaïrianisations* –, a pu limiter voire détruit l'ampleur de la croissance de l'économie humaine.

29 Alphonse NTUMBA LUABA, *op.cit.*, p. 57.

30 Joseph E. STIGLITZ, *La Grande Désillusion*, Paris, Fayard, 2002, p. 144.

Tout ceci, essentiellement pour deux raisons qui tiennent à une certaine ironie de l'histoire.

Premièrement, le débat sur les facteurs éducatifs. Avant tout, l'appel à la transposition de l'expression «maladies infantiles de l'Indépendance» de René Dumont au domaine des mentalités, voire de manière générale des idées-comme nous le faisons-apparaît opportun. En effet, fut-il, à travers le mouvement des indépendances appelé de tous leurs vœux depuis Bandoeng 55, le sevrage des Congolais du système d'éducation occidental belge aura été prématuré, avec le rejet du plan Van Bilsen, pour basculer vers le système d'éducation progressivement mis en place, et ce, à l'antipode du projet éducationnel tenu de Socrate. Le projet éducationnel tenu de Socrate s'énonce comme suit : «L'éducation est l'allumage d'un flambeau, et non pas le remplissage d'un navire». Or, écrit René Dumont, «les enfants au sevrage, qui passent souvent sans transition du lait maternel à la féculé du manioc, dépourvue d'azote, sont atteints par le redoutable *kwashiorkor*. Beaucoup en meurent, et ceux qui en réchappent sont, physiquement et intellectuellement, diminués pour le reste de leur vie»³¹. Et, pourtant, sans ce sevrage, le système éducatif belge au Congo aurait continué dans son sens de former les Congolais à l'intériorisation de la robustesse de la théorie du contrat de Hobbes.

Héritier Mambu Tunga-Bau nous paraît rappeler la substance de ladite théorie :

Le prince de Hobbes doit gouverner rationnellement, c'est-à-dire selon les règles de la raison et des intérêts des citoyens, et non pas en fonction de ses passions personnelles»³². Et il aurait contribué ainsi à élargir davantage quelle était à l'heure, la marge de manœuvre des Congolais vis-à-vis des puissances ciales. Par contre, du fait de ce rejet, s'est engagée la réorientation vers le naturel au sens des valeurs traditionnelles, mais dans ce que celles-ci ont de pire. Dans cette optique, par exemple le *fanchirisme* est une figure socio-anthropologique ou, tout simplement, un «désignatif», plus englobant, mobilisant largement le «phénotype» bashi, mais qui engendrerait un comportement globalement défavorable au développement. Rappelons-nous que nous nous y étant arrêté, certes non pas par les étiquettes qu'on pourrait accoler à ses protagonistes, mais par ce qui peut le justifier comme charriant un soubassement accolé à la philosophie morale et sociale. Sans le tordre, on peut l'énoncer comme suit : «l'homme naît débiteur de l'association humaine et, partant, de la civilisation qui est un héritage qu'il reçoit, quitte à lui de l'accroître ». Ce qui rejoint l'idée connue selon laquelle ce qui est dit du développement durable qui fait de l'homme un emprunteur des ressources naturelles du passé qu'il doit aux générations futures dans un cadre intra et intergénérationnel.

Autre exemple : l'irrationalité de consommation au-dessus du point d'équilibre, parce que justement dictée par l'élan vers la *compradorcratie*³³

31 René DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Le seuil, 1962, p. 5.

32 Héritier TUNGA-BAU, *Pouvoir traditionnel et pouvoir d'État en R.D. Congo contemporain*, Kinshasa, Médiaspaul, 2010, p. 43.

33 Dans le sens ici restreint du fait que la bourgeoisie au pouvoir dans un pays anciennement colonisé

et la chrématistique³⁴. Ces deux constantes qui minent l'élan de l'économie humaine héritée de la colonisation – pendant laquelle l'industrialisation s'est faite dans la logique classique d'elle comme cheval de bataille du développement – remontant à l'indépendance expliquent alors la prolifération d'un type d'intellectuels «nivellables par le bas à souhait». Partant, ils ne sont pas représentants d'une «société civile» privilégiant, dans le face-à-face avec les hommes politiques, l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers et divers des organisations membres. Alors que d'elle (société civile) émergeraient des hommes neufs, susceptibles d'apporter une réponse idoine aux déficits constants de l'action publique, ces intellectuels, puisque prêts à sacrifier l'intérêt général/public au profit de l'intérêt individuel/privé, n'appartiennent donc pas à la vraie classe sociale d'intellectuels, celle des gens qui ont de la morale, de l'éthique.

Une remarque s'impose alors à la fin de cet exercice axé sur les facteurs éducationnels. C'est celui de rappeler que, dans les travaux scientifiques consacrés à la RD Congo, il est devenu courant d'insister de plus en plus sur la «dichotomie richesse-pauvreté». Au juste, qu'est-ce qui se trouve au rez-de-chaussée et qui se trouve au premier étage du vaste «palais», la RD Congo qui reste désespérément sous-développée? Sans rentrer ici dans les détails, le célèbre raisonnement marxiste axé sur la «dichotomie superstructure et infrastructure» peut être invoqué pour s'en servir dans le débat de ce genre. Selon nous, toutefois, pour bien prendre la mesure de ce fait, gardons en mémoire, à cette ère contemporaine, qu'une certaine littérature, à la une, prétend avec raison qu'il soit particulièrement judicieux d'utiliser «la dichotomie malédiction des ressources naturelles-malédiction des ressources humaines». Explicitement ou implicitement, peu importe, le plus important est de se rappeler ici qu'elle se révèle particulièrement riche d'informations précieuses qui enveloppent les acquis des analyses précédentes impliquées de manière générale dans la démonstration par et dans notre étude du sentier d'expansion dans le temps, époque par époque, période par période, de l'économie humaine en RD Congo.

On peut et doit dès lors se poser la question de savoir en quoi la généralisation de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel et l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et universitaire constitueraient une victoire majeure de l'État congolais de ces dernières décennies. Sur ces entrefaites, quoi donc d'étonnant que Ntumba Lwaba ait eu raison de se demander à quoi a servi, sert et servira encore pour la RD Congo postcoloniale, la production exponentielle d'universitaires si le pays se «paupérise» dans l'entretemps.

sert de voie pour son ancienne métropole – élargie pour le cas de la RDC à la ciac – de dicter les orientations au pouvoir national dans la gestion de la «*res publica*».

34 Dans le sens ici restreint des activités tournées vers l'accumulation illimitée des richesses, donc des activités condamnables – cf. Jean BONCOEUR et Hervé THOUEMENT, *Histoire des idées économiques de Platon à Marx*, Parsi, Armand Colin, 2007, 3^e édition, p. 18-19.

La période postcoloniale est celle d'un gâchis ou, plus techniquement, d'un (re) sous-développement. En effet, au lieu que le processus du développement se poursuive, on assiste plutôt à un spectacle désolant d'un déclin qui a franchi la barre «point zéro». Certes, on a beau expliquer aujourd'hui ce déclin de la RD Congo par le fait que les Belges n'avaient pas préparé la relève sur le plan intellectuel. Mais, vraie ou fausse, cette explication n'est pas à prendre au sérieux parce qu'elle cacherait mal, selon les mots de Kavwahirehi Kasereka,

à la fois une satisfaction narcissique et une non-responsabilité sociale et morale à l'égard de [l'intellectuel congolais postcolonial dont] le parchemin qui sanctionne de longues années d'études a pour unique finalité d'insérer l'heureux lauréat dans une classe de privilégiés et de jouissance sans contrepartie. Aucune [...] volonté réelle de transformer la nature et la société, mais un plaisir vulgaire à étaler les signes extérieurs d'une réussite au parfum indécant. C'est un véritable consommateur à la verve oiseuse !³⁵.

Le point zéro désigne ici la première (certainement véritable et durable) occasion de l'histoire des peuples formant aujourd'hui le peuple congolais, de ne pas fixer eux-mêmes, entre eux, la direction politique qu'ils prenaient pour l'avenir. En prolongement de ce constat, on ne peut que donner raison notamment à Bernard Lututala Mumpasi qui, à l'occasion d'une étude sur l'économie congolaise et la dynamique démographique, a mis en relief :

La croissance économique que connaît la République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de la décennie 2010 [...] plonge dans le doute plusieurs chercheurs, journalistes, décideurs politiques, et tous ceux qui s'intéressent à ce pays. La raison est simple : cette croissance ne s'est pas traduite par une réduction sensible de la pauvreté et par l'amélioration des conditions de vie de la majorité de la population congolaise. On entend dire qu'elle n'a pas été inclusive [...]. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce caractère non inclusif, notamment le fait que cette croissance s'est reposée sur l'industrie extractive, minière surtout, ce qui n'aurait pas permis à l'État congolais de mobiliser les ressources financières nécessaires pour infléchir l'incidence de la pauvreté [...]³⁶.

Mais ce n'est pas tout, car il rentre véritablement alors dans son analyse en soulignant, de ses propres mots, que hypothèse explicative est la non-prise en compte de la variable démographique dans les politiques publiques et économiques. Et la conséquence est visible : la population, délaissée par l'État, ou presque, arrive tant bien que mal à se prendre en charge pour satisfaire les besoins vitaux et non vitaux.

Dans ce cadre et dans cette optique, des exemples sont légion. Des ménages sautent un repas du jour faute de ressources financières. La moitié

35 G. KAVWAHIREHI KASEREKA, « La misère de l'intellectuel africain ou le prix du péché », in *Congo-Afrique* (février 2010), n° 442, p. 100.

36 Bernard LUTUTALA MUMPASI, *op.cit.*, p. 91.

de la population congolaise boit une eau d'une source non aménagée, c'est-à-dire d'un puits non protégé, d'une source non protégée, d'un camion-citerne, ou l'eau de surface. Même là où la REGIDESO (Société de distribution d'eau) est opérationnelle, on s'approvisionne en eau là où elle suinte ; des branchements pirates s'observent par-ci par-là. L'électricité ne passe pas pour ce «facteur de production» indispensable, manque cruellement à la population, aux entreprises, aux administrations publiques, aux hôpitaux, aux écoles et universités, aux centres de recherche, dans un pays qui dispose pourtant de potentialités énergétiques énormes, sinon incommensurables. L'investissement dans l'éducation et la valorisation du capital humain ainsi que dans la santé est le cadet des soucis budgétaires de l'État, eu égard aux dotations budgétaires annuelles dans les prévisions budgétaires et, surtout, les réalisations. Celui-ci a cessé de garantir le droit au travail, de protéger contre le chômage, de rémunérer de manière équitable et satisfaisante, n'assurant pas ainsi au travailleur ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine. La saturation et la promiscuité caractérisent le logement en R.D. Congo en général, et dans les villes, en particulier³⁷.

Conclusion

L'utilité de la conscience de la responsabilité de notre politique d'éducation sur notre économie humaine est aujourd'hui, sagement à notre sens, le premier fondement de la performance de celle-ci. C'est dans cette optique qu'il faut se poser la question existentielle, adossée toutefois à ceci que souligne Benoît Verhaegen :

Le « Congo belge » comptait en 1955 des centaines de Belges d'une valeur morale et intellectuelle incontestable et bénéficiant d'une grande expérience et de moyens d'information et d'études de bonne qualité ; aucun ne vit clair dans la situation coloniale et ne sut prédire ce qui allait se passer les années suivantes. Jusqu'au dernier moment tous crurent pouvoir reculer indéfiniment les échéances politiques en se prévalant de succès économiques et de performances sociales. Leur aveuglement est largement responsable de l'échec retentissant de la décolonisation du Congo et de la longue crise qui suivit. Quelques rares observateurs extérieurs réagirent. Parmi eux, Van Bilsen dont le Plan de 30 ans, daté de fin 1955, est encore dans toutes les mémoires³⁸.

La question devient : qu'est-ce que l'opposition des Congolais à l'adoption du Plan Van Bilsen et, partant, ses dispositions relatives à la politique d'éducation a apporté et apporte réellement à l'économie humaine congolaise? Y a-t-il un retour sur investissement ? Leur position audacieuse, dans les

³⁷ IBID, p. 96-103.

³⁸ Benoît VERHAEGEN, *La décolonisation du Congo (1956-1960). La réflexion d'un sociologue*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 1987.

années 1950, lors du processus d'accession du Congo à l'autonomie ne nous met franchement pas en droit de nous dérober de l'obligation d'assumer notre choix. Assumer notre choix en l'occurrence au regard de ce qui, de-là, pour parler un peu dans le langage péjoratif, a déjà été construit en mal, à savoir la déconstruction – et, partant, le déclin – d'une économie humaine pourtant chèrement acquise en période coloniale. Chèrement acquise y compris au prix même de la fameuse « chicotte » comme symbole de l'éducation informelle ou non-formelle. Education qui a fait évoluer le comportement des Congolais des « lois naturelles » - caractéristique de société traditionnelle – vers des « lois sociales » ou « valeurs républicaines » - caractéristique de société moderne ou civilisée. C'est pourquoi, au moins du point de vue de l'éducation, cette déconstruction de ce qui a été construit, avec nous-mêmes comme principaux bénéficiaires, cette démonstration invite tous les Congolais et leurs alliés – notre envie étant fortement de mettre ceux-ci dans le sac des plus « idéologisants » voire manipulateurs du régime victimaire³⁹ qu'« idéologues » vis-à-vis des dossiers relatifs aux relations raciales – à comprendre qu'il est grand temps d'arrêter de continuer à faire de la période coloniale, de la Belgique et des Belges réunis « le bouc émissaire » du déclin de notre économie humaine congolaise.

Au total, il faut, à nous Congolais, devenir maîtres de notre destin et, en conséquence, nous placer au-dessus de l'incontestable phénomène de victimisation – « la foi dans la victimisation » s'étant affermie dans les années 1950. Même si nos connaissances à ce sujet sont limitées, le jeu de victimisation, qui est la seconde partie de l'explication du peu d'enthousiasme – voire la franche hostilité – rencontré dans l'appréciation à sa juste valeur du travail colonial de construction de l'économie humaine, il se trouve qu'il ait servi en effet de tremplin à une forte progression du mouvement de revendication des indépendances. On le sait, toutefois, ce mouvement s'inscrit dans le prolongement du mouvement dont le géniteur est la Conférence de Bandoeng, et qui s'est poursuivi avec plus d'intensité à la Table ronde Bruxelles.

Arriver à nous placer au-dessus du jeu de victimisation, afin de pouvoir réellement infléchir le très sensible long *trend* de diminution de l'économie humaine du pays, caractéristique de notre période postcoloniale, ne pourrait que passer par la voie d'une admirable éducation qui nous oriente vers le jeu des interdépendances. Car, du reste comme le soulignent Lourthusamy Arokiasamy *et al.*,

nous vivons dans un monde d'interdépendances multiples : interdépendances des économies, des cultures, des institutions, des peuples qui lient les pays les uns aux autres ; interdépendances du social et de l'économique qui implique que l'on ne peut progresser durablement dans l'un de ces domaines sans progresser dans l'autre ; interdépendances de

³⁹ Dans le sens ici restreint de manipulateurs, émotionnés (?), « registre victimaire », cf. Yana GRINSHPUN, « Introduction. De la victime à la victimisation : la construction d'un dispositif discursif », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 23 | 2019, en ligne le 18 octobre 2019, consulté le 21 juin 2022. URL: <http://journals.openedition.org/aad/3400> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.3400>.

l'Homme avec la nature qui lie dès aujourd'hui le destin de l'humanité au soin qu'elle prend de la planète⁴⁰.

Bref, un monde d'interdépendance au cœur duquel doit se trouver, on se l'imagine bien, la centralité du rôle du pouvoir de négociation.

Il faut se dire que l'héritage colonial en termes d'économie humaine est, au lieu de se conforter en accumulation, devenu problématique en période postcoloniale. Et ce, étant donné que de nouvelles logiques ont émergé, avec le retour de la conscience des « lois naturelles », et avec elles la déchéance de la conscience des valeurs républicaines. Au total, donc, le problème congolais de l'éducation est, à côté de bien d'autres⁴¹, avant tout interne : en fait, les éléments développés aident à saisir le rôle fondamental des intellectuels et universitaires qui ont surtout été formés – en quantité industrielle, au Congo et partout ailleurs dans le monde – dans la décroissance de l'économie humaine héritée de la colonisation.

C'est pourquoi il est en l'occurrence de notre droit de nous étonner franchement que, dans la droite ligne du constat initial, même les formateurs – chercheurs et enseignants – et les églises⁴² évitent le plus souvent d'évoquer ouvertement cette question de la responsabilité interne du déclin de notre économie humaine avec leurs pairs, leurs proches, leurs étudiants, leurs fidèles...dans un cadre formel ou non. Et ce, avec comme conséquence qu'alors cette question reste largement sous-estimée, pour ne pas dire tuée et niée. Pourtant, cette question gagnerait voire gagne à être discutée, décrite et sûrement mieux maîtrisée, tant le « franchissement d'une certaine distance culturelle »⁴³, liée à cette question, tient un rôle déterminant dans notre processus développemental. Allez-y donc, formateurs et églises, de façon à provoquer de contre-circuit dogmatique⁴⁴.

Cette conclusion peut faire mal au cœur à d'aucuns des Congolais et alliés, mais c'est elle qui, de manière plus modeste et plus proche de nous, favorise l'éloignement de cette citation cauchemaresque de Mohamed Harakat : « Les liens coloniaux ont la peau dure ». ■

40 Lourthusamy AROKIASAMY, Yves BERTHELOT, Andréas LALANNE, Lily RAZAFIMBELO, *op.cit.*, p. 9.

41 G. KAMBALE MAKWERA, « Sortir des faiblesses internes à l'Afrique pour un nouveau départ décisif », in *Congo-Afrique* n° 541, janvier 2020, p. 5-6.

42 En réalité et en vérité, les jeunes congolais n'ont pas de modèle/repère endogène : ni l'État congolais, ni les formateurs, ni les églises ne sont pas un modèle.

43 Pierre-Joseph LAURENT, *op.cit.*, p. 82.

44 Dans le sens ici restreint de, pour reprendre en quelque sorte cette métaphore utilisée par Pierre-Joseph Laurent, qui n'a pas la créativité de l'artiste, son imagination productive et son intuition empathique.